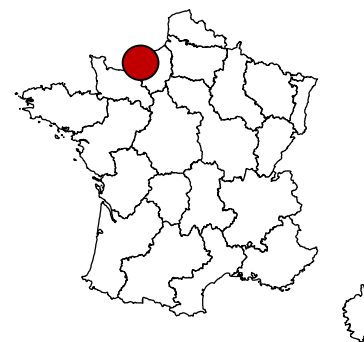




www.agenda21france.org



Ville du Havre

Département : Seine-Maritime

195 000 hab.

Actualisation : décembre 2008

Introduction :

Depuis 2003, la Ville du Havre s'est engagée dans une démarche de développement durable à travers des actions concrètes : réduction des consommations dans les bâtiments municipaux, acquisition de véhicules propres, participation au projet PIC Urban, aménagement d'un parc urbain HQE, sensibilisation de la population... Pour mettre en cohérence et renforcer ces actions, la ville a adopté une démarche Agenda 21, avec la publication d'un premier plan d'actions en juin 2006. Un deuxième programme d'actions est en cours de préparation, il sera finalisé mi 2009.

Contact (chargé(e) de mission) :

Olga Bertran, Assistante mission agenda 21
olga.bertran@ville-lehavre.fr

Télécharger le plan d'actions :

http://www.ville-lehavre.fr/pdf/agenda21/1er_prog_dactions.pdf

Télécharger le point d'étapes :

http://www.ville-lehavre.fr/pdf/agenda21/agenda_21_juin2007.pdf

- Lancement de l'Agenda 21 :
2005
- Adoption du 1^{er} plan d'actions :
2006
- Adoption du 2^{ème} plan d'actions :
2009

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

L'Agenda 21 du Havre est piloté par un Comité de Pilotage, présidé par le Maire et composé du directeur du cabinet, de la direction générale de la ville et de la Communauté d'agglomération, du directeur de la communication et des directeurs techniques. Il se réunit tous les 2 à 3 mois. Sur le plan technique, une mission Agenda 21 a été créée. Composée de 2 personnes, elle est rattachée à la direction du développement durable, de l'environnement et de la propreté.

La démarche repose sur une large mobilisation des acteurs du territoire, du diagnostic à la mise en œuvre des actions. Pour ce faire, plusieurs outils de dialogue ont été mis en place :

- des interviews d'acteurs locaux pour identifier les enjeux et les actions stratégiques de l'action future ;
- une réunion d'information auprès de 300 Havrais (décembre 2005) ;
- six ateliers de travail (janvier - avril 2006) mobilisant 350 participants¹ ;
- une enquête d'opinion (mai 2006) réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 801 Havrais ;
- une conférence de restitution des travaux, effectuée auprès de 400 personnes (juin 2006) ;
- des ateliers de co-production pour la mise en œuvre de certaines actions².

¹ Pour faciliter la participation des Havrais aux ateliers de travail, deux bus ont été mis gratuitement à la disposition des habitants.

En interne, les services ont été impliqués à travers :

- neuf groupes de travail transversaux, pour identifier les actions proposées par la population et les décliner en actions concrètes (délais, coûts, pilotage, partenaires, échéances, définition d'indicateurs d'évaluation,...)
- le concours Innovations pour le développement durable, organisé chaque année. Depuis 2006, 6 projets ont été récompensés³ : les 3 projets lauréats du concours 2006 sont actuellement mis en œuvre dans l'Agenda 21 du Havre (installation de récupérateurs d'eaux pluviales dans les bâtiments publics, usage de modes de déplacements alternatifs pour les agents municipaux, et mise en place d'un système de récupération de mobiliers pour les personnes en difficulté). 3 nouveaux projets ont été récompensés en 2007 : la création d'espace de sport doux dans un parc public, l'acquisition d'une éolienne et la réalisation d'un plan-guide de la Ville du Havre.
Pour 2008, un 3^{ème} concours est organisé dont les résultats seront connus pour la mi-décembre.

D'autres acteurs sont associés à la démarche via un Comité partenarial, regroupant 16 structures : la ville et la communauté d'agglomération, le Port autonome, le Groupe hospitalier, l'Agence d'urbanisme, la Chambre de commerce et d'industrie, le Havre Développement, l'Association des Industries, l'Union Sociale pour l'Habitat, la Préfecture de Seine-Maritime, le Rectorat, l'Université, la Région Haute-Normandie, le Département Seine-Maritime, EDF et Gaz de France. Il se réunit tous les 6 mois et prend des engagements en contribution à l'Agenda 21.

Pour faciliter l'adhésion des Havrais au projet, des séances de sensibilisation et d'éducation au développement durable sont organisées régulièrement : articles dans le magazine municipal (92 000 lecteurs), livrets « Le Havre, Ville d'avenir, Ville durable » (7 000 exemplaires), exposition « *La planète a besoin de nous, il est encore temps d'agir !* », journées sur le développement durable (printemps bio, semaine du développement durable, semaine du commerce équitable), « point-info cadre de vie » en saison estivale (4 000 personnes), dégustation de produits du commerce équitable lors des séances de concertation, ...

En interne, les agents ont été sensibilisés à travers des articles réguliers dans le magazine interne (4 000 lecteurs), l'organisation de séminaires de sensibilisation au sein des directions de la ville, la diffusion du documentaire d'Al Gore, des formations CNFPT sur la haute qualité environnementale ou encore grâce à la mise en place de groupes de travail sur les achats éco-responsables,.....

Pour mesurer et assurer le suivi de l'Agenda 21 du Havre, un dispositif d'évaluation a été mis en place par les services de la ville. Il regroupe :

- un tableau de bord, initié par la mission « Développement durable – Agenda 21 » en collaboration avec le contrôle de gestion, pour le suivi des actions et l'évaluation de l'intégration du développement durable dans la politique de la ville ;
- une évaluation de la politique développement durable de la ville par un organisme de notation (résultats pour janvier 2009)
- un Bilan Carbone (début 2009).

Le suivi de l'Agenda 21 se fait en étroite collaboration entre les pilotes des projets et la mission « Développement durable – Agenda 21 » de la ville.

Vision stratégique

L'Agenda 21 du Havre s'articule autour de 9 axes stratégiques, déclinés en 96 actions :

- bien vivre en ville (25 actions) ;
- se déplacer (14 actions) ;
- accompagner l'emploi (10 actions) ;
- valoriser nos atouts maritimes (7 actions) ;
- préserver les milieux naturels (9 actions) ;
- prévenir les risques naturels et industriels (8 actions) ;
- informer et sensibiliser au développement durable (5 actions) ;

² Une centaine d'Havrais participe à la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21. En 2007, trois projets ont fait l'objet d'une co-production : la semaine du développement durable, la récupération des eaux de pluies et la remise en état de mobilier pour les personnes en difficulté financière. En 2008, trois autres projets feront l'objet d'une mise en œuvre partagée : la semaine du développement durable 2008, le pédibus, la création d'espaces d'activité physique en plein air.

³ Une enveloppe de 35 000 euros est attribuée chaque année aux trois projets lauréats.

- agir et encourager les initiatives (12 actions) ;
- s'exprimer et s'engager (6 actions).

Des objectifs chiffrés sont en cours d'élaboration, à partir du dispositif d'évaluation. Ils seront intégrés dans le deuxième programme d'actions.

Chaque année, une ligne budgétaire développement durable est votée par la collectivité (300 000€ en 2007 et 250 000€ en 2008).

Les actions réalisées

Axes retenus	Actions engagées	Résultats
L'éco-responsabilité de la collectivité locale	Mise en place de 4 récupérateurs d'eau de pluie dans les bâtiments municipaux	- 41500 L d'eau économisées
	Réduction des dépenses en eau de la ville	- 222 compteurs raccordés au service de télégestion - 193199 m ³ d'eau économisés
	Animations pédagogiques sur le développement durable	- 49 établissements visités - 3076 enfants sensibilisés - 24 projets réalisés
	Réduction de la consommation de papier	- Réduction de 14 % de papier consommé - Augmentation de 84 % de papier recyclé consommé
La lutte contre le changement climatique	Aménagement un éco-quartier sur le plateau nord-ouest	- 1000 logements - 26 hectares d'aménagement de logements, équipements et commerces - 24 hectares pour les activités artisanales et tertiaires - 20 hectares pour un pôle santé
	Installation de panneaux photovoltaïques sur la tour de l'Hôtel de ville	- 600 m ² de membranes photovoltaïques : 24 000 kWh/an - 13 200 € TTC économisés sur la facture énergétique : 8,2 T/an de CO ₂ évitées
	Aménagement de nouvelles pistes cyclables <i>Objectif : 7,7 km de pistes</i>	- 37% de travaux réalisés - 34 parcs de stationnement installés - 2 stations de gonflages
	Etude d'un transport en commun en site propre (tramways)	- 12,7 Km parcourus par le tramway (objectif 2012)
	Mise en place d'un PDE pour les agents de la ville du Havre et de la CODAH	- 20 vélos dont 10 électriques mis à disposition des agents
	Réduction des émissions polluantes des bus par la mise en place de filtres à particules	- 34 filtres achetés - 40% de bus équipés
	Création d'un espace info énergie	- 400 personnes accueillies - 1 participation sur salons, foires...

	Sensibilisation à la maîtrise la consommation d'énergie dans les bâtiments municipaux	<ul style="list-style-type: none"> - 10 journées de sensibilisation - 21 opérations réalisées lors de ces journées - Réduction de 6 % de consommation électrique sur la semaine de sensibilisation
La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Aménagement de jardins suspendus	- 17 ha d'espaces verts
	Valorisation de l'espace naturel du plateau de Dollemard	<ul style="list-style-type: none"> - 2 opérations de remise en état - 6 hectares acquis par le conservatoire du littoral
	Promotion des réserves naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - 35 visites guidées organisées - 288 visiteurs : 269 adultes, 19 enfants
La lutte contre les exclusions et les discriminations	Accompagnement de personnes en difficultés avec des micros-crédits	<ul style="list-style-type: none"> - 31 demandes - 10 bénéficiaires d'un micro crédit
	Concertation habitants pour le développement de projets dans les quartiers en difficulté	<ul style="list-style-type: none"> - 8 ateliers de proximité et de citoyenneté organisés - 151 participants aux ateliers - 22 thèmes abordés lors des réunions - 9 projets retenus
	Amélioration de l'accessibilité du réseau de bus	<ul style="list-style-type: none"> - 17% de bus accessibles aux personnes handicapées - 2% d'arrêts de bus réaménagés
Le soutien à l'économie sociale et environnementale	Animations pédagogiques sur la quinzaine du commerce équitable	<ul style="list-style-type: none"> - 6 actions organisées - 1000 enfants sensibilisés - 290 personnes sensibilisées (grand public)
Le tourisme durable	Projet de tourisme durable dans le cadre du programme Villes du Pacte mondial de l'ONU	